

Des moyens pour la culture les artistes et techniciens du spectacle

Les artistes et techniciens du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma renouvellent dans la rue l'expression de leur colère et de leur indignation.

Nous sommes à leurs côtés et nous les soutenons sans réserve.

En effet, le MEDEF et le gouvernement se préparent à aggraver encore le protocole des annexes 8 et 10.

Pourtant, cela fait trois ans maintenant que le protocole de 2003 démontre sa nocivité. 20 000 professionnels ont été exclus, ces deux dernières années, de leurs métiers et de la solidarité interprofessionnelle. Les jeunes artistes sont renvoyés vers la précarité. La culture est fragilisée...

Le MEDEF prétend que c'est le déficit qui est responsable des mesures qu'il a dû prendre.

C'est faux. Le protocole a aggravé le déficit injustement imputé aux artistes. Ce que veut le patronat c'est réduire le périmètre de la profession. Selon lui, il y a trop d'artistes, comme il dit qu'il y a trop d'enseignants, trop de médecins, trop de cheminots, trop de tout sauf de profits.

Le Ministre de la culture, c'est clair, a été amené à renoncer à ses engagements. Aujourd'hui, il ne défend même plus les 507 heures annuelles avec date anniversaire. A l'évidence, il n'a plus la maîtrise du dossier.

Face aux forces politiques qui soutiennent une culture à deux vitesses - l'excellence pour les uns, le marché pour les autres et à chacun selon ses moyens - nous disons **une profession est en danger et, sans cette profession, il n'y a pas de culture.**

Nous nous prononçons pour une véritable démocratie culturelle dans laquelle la création puisse être appropriée par l'ensemble des citoyens. Cela suppose la garantie de la présomption de salariat pour les artistes et les techniciens du spectacle, une rémunération juste et la solidarité interprofessionnelle, un investissement public fort. Nous disons que **notre pays pourrait être fier de consacrer 1% des richesses créées (le Produit Intérieur Brut) à l'investissement dans la culture.**

C'est d'ailleurs la façon la plus déterminée de développer l'emploi culturel, de lutter contre sa précarisation et de réduire le déficit de l'UNEDIC.

Le « Comité de Suivi », réunissant des parlementaires de tous les groupes et les organisations syndicales et professionnelles de la culture, a élaboré une « proposition de loi relative à la pérennisation du régime d'assurance chômage des professions du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma ». Elle est soutenue par une majorité de parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat. Face à l'impuissance démissionnaire du Ministre de la Culture et aux pressions de monsieur Sarkozy pour que les députés UMP retirent leurs signatures, nous en appelons, au contraire à la responsabilité des parlementaires. Si la négociation échouait, **nous demandons solennellement que cette proposition soit inscrite d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et/ou du Sénat, et examinée.**

2 pl. du Colonel
Fabien - 75019

Contact :

L. Klajnbaum
T. 0140401126
lklajnbaum@pcf.fr



Marie-George BUFFET

Député
Secrétaire nationale du PCF

Frédéric DUTOIT

Député

Jack RALITE

Sénateur

Francis PARNY

Responsable du PCF à la Culture
Vice Président du CR d'Ile de France